

Éditorial

HERVÉ BENOIT
RÉDACTEUR EN CHEF

Les petites poucettes, figures enjouées de l'apocalypse des temps anciens de l'imprimerie et avant-coureurs d'une révolution numérique capable, selon Michel Serres, de transformer à la fois les modes d'organisation sociale, économique, culturelle, éducative et même la cognition humaine, semblent parler à l'oreille des États, des collectivités, des institutions, qui ont massivement investi et continuent de le faire dans des équipements ou des ressources numériques. La législation française en général, et celle du système éducatif en particulier, ne sont pas restées à l'écart de ce mouvement, en instituant une *République numérique* (loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016), au sein d'une *société numérique* dans laquelle il va de soi que l'*éducation numérique* permettra à chacun de trouver sa place. Il n'est pas surprenant qu'un tel engouement ne repose pas toujours sur des travaux scientifiques, mais se nourrisse tout autant de ce qu'André Tricot appelle des *mythes*, comme par exemple celui des *digital natives*, au plan sociétal, ou, au plan éducatif et pédagogique, les idées bien enracinées que les élèves sont plus motivés dans un environnement numérique ou que les outils numériques favorisent l'autonomie.

C'est pourquoi il est important de ne pas céder à l'illusion d'une *valeur absolue* du numérique en matière éducative et de recentrer son regard sur des *plus-values situées*, c'est-à-dire *relatives* à la fois aux usages didactiques qui en sont faits et aux contextes pédagogiques dans lesquels il est mobilisé. Les ethnologues ont bien montré que, quelle que soit la valeur intrinsèque de l'outil, c'est le geste technique qui lui confère son opérationnalité et son efficacité. Le cadre théorique dans lequel l'action de l'éducateur est à penser reste, même lorsque les outils numériques y sont convoqués, celui que définit Gérard Vergnaud comme *activité*, déterminée par ses relations avec la structure didactique de la situation offerte et avec les conditions affectives, sociales et institutionnelles dans lesquelles elle prend place.

Ainsi plusieurs études soutiennent-elles que la question véritablement déterminante en matière d'efficacité est celle du contexte pédagogique, ce qui revient à souligner le rôle déterminant de l'enseignant et des conditions de l'apprentissage. Dès lors, la question n'est pas tant de savoir s'il faut utiliser les TICE pour transmettre des contenus de connaissances, que d'identifier les solutions techniques susceptibles de soutenir les élèves pour leur permettre d'atteindre un objectif d'apprentissage donné dans un contexte particulier.

Dans le champ du handicap et de la difficulté scolaire, l'existence pour tel élève d'une limitation particulière liée ou non à un trouble sensoriel, moteur, ou cognitif peut entraîner pour l'une ou l'autre *activité* d'apprentissage un coût cognitif exorbitant, au point d'épuiser complètement ses ressources attentionnelles et de l'empêcher d'aller au terme du travail. On conçoit bien que la réponse à ce besoin puisse prendre la forme d'une aide technique palliative dont la visée serait de compenser les déficits ou les difficultés. Mais cette déclinaison de l'apport du numérique en terme de *plus-value* d'accessibilité individuelle, ne doit pas occulter l'analyse de la dimension collective de l'action pédagogique et du milieu didactique, dans lequel des contraintes et exigences plus ou moins visibles sont susceptibles de faire obstacle aux apprentissages pour tous les apprenants. La réponse individuelle, articulée dialectiquement à cette analyse écologique, peut alors fonctionner comme un *incubateur* d'accessibilité collective. C'est à cette seule condition que les contextes d'apprentissage peuvent être améliorés pour tous et former des environnements universellement facilitants. Il n'est ni raisonnable, ni productif d'affirmer que le développement du numérique serait *naturellement* générateur d'environnements accessibles, attaché qu'il est traditionnellement à la suppléance, la rééducation ou la réparation individuelles de facultés cognitives, sensorielles ou mentales déficientes.

Bonne lecture